

OBSEVATION N64 du registre dématérialisé

Date: mar. 14 mai 2024 à 21:57

Subject: Suite à notre entrevue de ce jour

To: Elianne SABATIER <ep.bagnols@gmail.com>

Bonsoir Monsieur,

Voici la lettre de l'AVEC s'engageant en faveur de Mont-Lozère et Goulet.

Cordialement,
Eric PELBOIS

L'Avenir En Commun (AVEC)
Association loi de 1901
5 rue de l'église Bagnols les Bains
48190 MONT LOZERE ET GOULET

Bagnols, le 14 mai 2024

Objet : Enquête publique sur la séparation de Bagnols-les-Bains

Monsieur le commissaire enquêteur,

A la suite de l'entretien de ce jour et au vu des éléments qu'elle vous a remis, l'AVEC à l'honneur de vous faire connaître que par la voix de ses 275 membres, elle se prononce clairement et fermement en faveur du maintien de Bagnols-les-Bains au sein de la commune de Mont-Lozère et Goulet.

Vous priant d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, ses salutations respectueuses.

Eric PELBOIS
Président de l'AVEC